



REÇU LE 15 JAN. 2014

à

PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVÉE LE 16 JAN. 2014	N° 1434	Dir.	CM Jur.	CM EDT	CM Cyré	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTE								✓		
COPIE										
OBSERVATIONS										

M. Le Directeur
Direction de l'Environnement
98 849 Nouméa

Le 06 janvier 2014,

Réf. : THES-2013-332-BF

Objet : Raccordement des réseaux d'eaux usées au poste de refoulement du parking du CHT de Gaston Bourret

17/01/14 → BSI préparer repartir d'info à SGRS SVI
LEONIE

Monsieur le Directeur,

Actuellement en travaux, le parking du CHT Gaston Bourret présente un poste de refoulement qui centralise trois réseaux d'eaux usées :

1. Gallieni
2. CHT Gaston Bourret
3. Pacific Arcade

Ce poste de refoulement (PR) permet de renvoyer l'ensemble de ces eaux usées vers la station d'épuration de James Cook.

Après un dysfonctionnement de cette station d'épuration il a été mis en évidence que la nappe maritime s'infiltrait dans les réseaux d'assainissement au niveau du regard amont du PR. Ces infiltrations sont la conséquence des premiers travaux finalisés en fin d'année 2012.

Dans le but de supprimer définitivement ces entrées d'eau de mer dans le système d'assainissement de la ville de Nouméa, le maître d'ouvrage a engagé de nouveaux travaux de reprise des réseaux, entre le PR et le regard situé en amont sous le parking du CHT, les entreprises ARBE et SABA étant titulaires, THESEE Ingénierie maître d'œuvre de l'opération.

La réalisation de ces travaux, à forte profondeur, est problématique vis-à-vis de la présence de la nappe maritime.

Etant donné la complexité de la réalisation de ces travaux, et pour permettre de bonnes conditions de réalisations des raccords entre réseaux neufs et réseaux existants, la réalisation de l'opération finale de raccordement nécessite **l'obstruction complète des réseaux de Gallieni et du CHT pendant une durée minimale de 14 jours sur la période fin janvier 2014**, entraînant de ce fait des débordements d'eaux usées au niveau de la grande rade.



Le fermier du réseau, la CDE, a été informé de l'opération, ce qui a permis de préciser avec eux le point de déversement attendu :

- L'obstruction des réseaux du CHT Gaston Bourret et de Gallieni entrainera des déversements dans la grande rade.

Il est à noter que le poste de refoulement Victoire (située sur l'avenue Victoire Henri Lafleur) sera maintenu en service pendant la durée des travaux. Aucun déversement ne se fera donc dans la petite rade.

Il est important de noter également que les effluents rejetés sont à 90% prétraités par des fosses septiques et que l'impact sur le milieu restera limité.

L'opération restera la plus ponctuelle et courte possible et est réalisée dans un **contexte d'amélioration de la situation actuelle et future.**

En effet, les raccordements étanches qui pourront être réalisés pendant cette période de travaux permettront d'éviter définitivement l'infiltration d'eau de mer dans les réseaux et donc d'optimiser le traitement de la station d'épuration de James Cook.

Le maître d'Ouvrage de l'opération, son maître d'œuvre et les entreprises restent à votre disposition pour des renseignements complémentaires concernant l'opération qui sera menée.

En vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à cette information. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Nouméa,
Pour Thésée Ingénierie
Le chargé d'affaires,

